



4 AVR 2025

N.B : Les candidats qui ne sont pas encore en possession des diplômes de l'année 2025 ont la possibilité de déposer une attestation de réussite légalisée. Toutefois, le recrutement des candidats admis reste subordonné à la production d'une copie légalisée du diplôme qu'ils doivent présenter au moment du dépôt du dossier de recrutement en respectant les délais fixés à cet effet.



Le Dossier de candidature doit être envoyé par courrier postal sous pli fermé en signalant sur l'enveloppe la référence du poste, au plus tard **le 29/04/2025** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

→ En plus du dossier de candidature envoyé par voie postale, les candidats doivent obligatoirement renseigner leur candidature sur le lien suivant :

NB :

- ✓ Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai susmentionné, ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par E-mail ou par Fax ;
- ✓ La référence du poste doit obligatoirement être mentionnée sur l'enveloppe et sur la lettre de motivation ;
- ✓ Les dossiers contenant des profils supérieurs aux profils demandés ne seront pas pris en considération ;
- ✓ Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit ;
- ✓ Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour un entretien oral ;
- ✓ Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement après examen des candidatures ;
- ✓ Le recrutement des candidats admis demeure subordonné au résultat de la visite médicale et à la validation des dossiers par la tutelle.

A TAZA, le

Le Directeur Général

Moulay El Mehdi RACHID

